

Jour de séance 36

le mardi 7 avril 2015

13 h

Prière.

M. Oliver (Kings-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le conseil d'éducation de district à garder ouverte l'école primaire Brown's Flat. (Pétition 53.)

M. Oliver (Kings-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition contre la fermeture de l'école primaire de Norton. (Pétition 54.)

M. Coon (Fredericton-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à moderniser la législation sur les forêts, à rétablir l'approvisionnement par les propriétaires de terrains boisés, à renoncer au plan d'aménagement forestier de 2014 et à appuyer le projet de loi 13. (Pétition 55.)

M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à construire une nouvelle école ou un rajout à l'école Northrup Frye. (Pétition 56.)

M. Bernard LeBlanc (Memramcook-Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à garder ouverte l'école consolidée de Dorchester. (Pétition 57.)

M. Roussel, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le premier rapport du comité, dont voici le texte :

le 7 avril 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 24 mars 2015.

Sur la motion de M. Chiasson, appuyé par M. Bernard LeBlanc, M. Roussel est élu président du comité.

Sur la motion de M. Chiasson, appuyé par M. Harvey, M. Guitard est élu vice-président du comité.

Le comité se réunit de nouveau le 7 avril 2015 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi suivant, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :

18, *Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Restigouche-Chaleur, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Wilfred Roussel, député

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

M. Albert, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre reprenne le débat ajourné sur le budget.

Le débat ajourné reprend sur la motion 23, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M^{me} Harris, vice-présidente, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h 10.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

Rapport annuel 2014, Travail sécuritaire NB (2 avril 2015).